

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 4 Juillet à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, Mme Séverine LE FLOCH, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Philippe-Jacques BLESBOIS, M. Alain DESGRE, Mme Annette FREOUX, M. Thierry GAETAN, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, Mme Estelle MORIO, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, M. Régis KERDELHUE, Mme Isabelle LOISEL

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

Didier LEMARCHAND à Jean-François SALVAR  
Jean-Jacques MARTEIL à Jacques GREVES  
Annaïg MESTRIC à Gwenaël COURTET  
Lucien MONNERIE à Bernard BASTIER  
Hugues DEVAUX-MARKOV à Marylise FOIDART

*Secrétaire :* Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	27 Juin 2024
Date de l'affichage	28 Juin 2024
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	28
Nombre de votants	33

-----  
**2024 75**      **Modification du tableau des effectifs – Service Enfance, éducation, jeunesse et sports (EJS) : création d'un poste d'ATSEM**

*Rapporteur :* F. Ballester

Conformément à l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité et la délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé.

En prévision d'un prochain départ à la retraite, il est indispensable de recruter un agent titulaire du concours d'ATSEM, il est donc proposé de créer les postes ci-dessous à temps non complet à compter du 1er septembre 2024 :

- ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe
- ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe

Dès que le candidat sera retenu, le poste ouvert mais non pourvu sera supprimé.

Filière	Catégorie	Nombre de postes concernés	Poste créé	Motif	A compter du
Médico-sociale	C	2	ATSEM principal de 2ème classe à temps non complet 33h44 ATSEM principal de 1ère classe à temps non complet 33h44	Recrutement	01/09/2024

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 25 juin 2024,

VU l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 26 juin 2024,

**AUTORISE** la création de postes présentés ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 en vue du recrutement d'un poste d'ATSEM.

**Adopté à l'unanimité.**

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 5 Juillet 2024  
Le Maire,  
Joël DANIEL

